



Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels

Table des matières

1.	DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	3
1.1	But	3
1.2	Objectifs.....	3
2.	DÉFINITIONS	3
3.	COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	4
3.1	Formulaires et interactivité	4
3.2	Fichiers journaux et fichiers témoins.....	4
3.3	Partage des renseignements personnels.....	5
3.4	Limiter la collecte et l'utilisation des renseignements personnels.....	5
3.5	Droit d'opposition et de retrait	5
3.6	Droit d'accès	5
3.7	Sécurité.....	6
3.8	Conservation, destruction et anonymisation des données	6
3.9	Rôles et responsabilités du personnel et du comité responsable de l'application de la politique	7

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 But

Le conseil d'administration de l'Association des parcs régionaux du Québec désire définir un cadre de gestion pour protéger la confidentialité des renseignements personnels. Le présent document vise à permettre au conseil d'administration de remplir ce rôle. L'application de cette politique est sous la responsabilité du conseil d'administration, qui en délègue le suivi à son comité Finances et gestion des risques organisationnels.

1.2 Objectifs

Instigatrices et gestionnaires de la marque Québec Aventure Plein air, Aventure Écotourisme Québec et l'Association des parcs régionaux du Québec mènent leurs opérations dans le respect des normes d'éthique et d'intégrité les plus strictes.

En raison de la nature de ses activités, l'Association des parcs régionaux du Québec détient des renseignements confidentiels au sujet de ses client(e)s et de ses employé(e)s.

Lors du développement de nouveaux outils de communication, l'Association des parcs régionaux du Québec porte une attention particulière à la protection de la vie privée. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre différents mécanismes visant le respect de la confidentialité des renseignements personnels que nous détenons et collectons.

En se dotant d'une politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels, l'Association des parcs régionaux du Québec réaffirme son engagement à protéger l'information qu'elle possède et à se conformer aux lois qui encadrent la protection de la vie privée.

2. DÉFINITIONS

QU'EST-CE QU'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL?

Tout renseignement qui concerne une personne et qui permet de l'identifier constitue un renseignement personnel. Ainsi, des renseignements tels que le prénom, le nom, le code postal et l'adresse courriel constituent des renseignements considérés comme personnels. Qu'il s'agisse de renseignements sur des consommateurs(-trices), des employé(e)s ou des bénévoles, ils doivent tous être protégés.

COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

L'Association des parcs régionaux du Québec collecte plusieurs types de renseignements personnels tels que : nom, prénom, adresse électronique et code postal. Ces renseignements personnels sont recueillis à partir de formulaires en ligne et d'informations fournies à l'association par des employé(e)s et des bénévoles. L'Association des parcs régionaux du Québec utilise également, comme indiqué dans la section suivante, des fichiers journaux et des fichiers témoins pour réunir des informations.

3. COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

3.1 Formulaires et interactivité

Les renseignements personnels sont collectés dans le cadre de la relation d'interactivité qui s'établit entre les internautes et notre site Web, de même que par le biais de formulaires comme ceux-ci : formulaire de commande, sondage d'opinion, concours, fiche d'employé(e), fiche de membre, etc. L'Association des parcs régionaux du Québec utilise les renseignements ainsi collectés aux fins suivantes :

- Répondre aux demandes de renseignements;
- Envoyer une commande;
- Générer des statistiques;
- Gérer le site Web (présentation, organisation);
- Gérer les dossiers de membres;
- Gérer les renseignements sur les employé(e)s;
- Gérer d'autres renseignements pour le fonctionnement de l'association.

3.2 Fichiers journaux et fichiers témoins

L'Association des parcs régionaux du Québec recueille certaines données techniques par le biais de fichiers journaux (*log files*) et de fichiers témoins (*cookies*), comme les adresses IP, les pages visitées et les requêtes, la date et l'heure de connexion, le type de navigateur, le système informatique utilisé ou le nom de domaine du site Web à partir duquel a été établi le lien avec le site www.aventurequebec.ca.

Le recours à de tels fichiers nous permet d'améliorer nos services et d'offrir un accueil personnalisé, d'obtenir un profil personnalisé de consommation et de générer des statistiques.

3.3 Partage des renseignements personnels

L'Association des parcs régionaux du Québec s'engage à ne pas commercialiser les renseignements personnels collectés. Toutefois, il lui arrive de partager ces informations avec des tiers aux fins suivantes :

- Envoyer une commande;
- Établir un profil de consommation;
- Faire de la publicité numérique (de type « remarketing »);
- Remplir des obligations administratives (ex. : avec Revenu Québec, la CNESST ou le registraire des entreprises).

3.4 Limiter la collecte et l'utilisation des renseignements personnels

L'Association des parcs régionaux du Québec recueille et utilise uniquement les renseignements nécessaires aux fins de sa mission et de son fonctionnement interne. Les employés n'utilisent que les renseignements personnels nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

3.5 Droit d'opposition et de retrait

L'Association des parcs régionaux du Québec offre un droit d'opposition et un droit de retrait quant aux renseignements personnels. Le droit d'opposition permet aux internautes de refuser que leurs renseignements personnels soient utilisés à certaines fins mentionnées lors de la collecte. Le droit de retrait permet aux internautes de demander que leurs renseignements personnels ne figurent plus, par exemple, dans une liste de diffusion. Les internautes peuvent exercer ces droits en communiquant avec :

Peggie Lamarche : confidentialite@aventurequebec.ca

Google offre également aux internautes la possibilité de se désabonner automatiquement de toute publicité ciblée par centre d'intérêt ou par « remarketing ». Pour ce faire, les internautes doivent visiter la page des règles de confidentialité de Google :

<http://www.google.ca/intl/fr/policies/technologies/ads/>

3.6 Droit d'accès

L'Association des parcs régionaux du Québec reconnaît un droit d'accès et de rectification aux personnes concernées désireuses de consulter, de modifier ou de radier les informations les concernant. Une personne peut exercer ce droit en communiquant avec :

Peggie Lamarche : confidentialite@aventurequebec.ca

3.7 Sécurité

Les renseignements personnels collectés par l'Association des parcs régionaux du Québec sont conservés dans un environnement sécurisé. Toute personne – employé(e), consultant(e), membre du conseil d'administration ou dirigeant(e) de l'association – est tenue de respecter la confidentialité de ces renseignements.

Pour assurer la sécurité des renseignements personnels, l'Association des parcs régionaux du Québec a recours aux mesures suivantes :

- Protocole SSL (*Secure Sockets Layer*);
- Protocole SET (*Secure Electronic Transaction*);
- Logiciel de surveillance du réseau;
- Sauvegarde informatique;
- Pare-feu (*firewall*);
- Section de dossiers confidentiels réservée à un groupe restreint d'employé(e)s.

L'Association des parcs régionaux du Québec s'engage à respecter les plus hautes normes de confidentialité, notamment en ayant recours aux dernières innovations technologiques, afin de protéger vos renseignements personnels. Toutefois, puisqu'aucun mécanisme n'offre une sécurité maximale, une part de risque est toujours présente lorsqu'on utilise Internet pour transmettre des renseignements personnels.

3.8 Conservation, destruction et anonymisation des données

Employés, contractuels et bénévoles de l'association

L'Association des parcs régionaux du Québec conservera les données sensibles sur les employés, les contractuels et les bénévoles de l'association dans une section de dossiers d'information réservée à l'équipe responsable des finances et du volet administratif. Cette section de dossiers sensibles devra être accessible uniquement avec un code d'accès.

Clientèles individuelles (achat de chèques-cadeaux, information touristique...)

En ce qui a trait aux données de la clientèle individuelle, les données sensibles seront détruites ou anonymisées après leur utilisation.

3.9 Rôles et responsabilités du personnel et du comité responsable de l'application

Le comité Finances et gestion des risques organisationnels et la personne responsable de la confidentialité et de la protection des données personnelles ont la responsabilité de mettre en œuvre cette politique.

N.B. Cette politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels est soumise aux dispositions législatives applicables en la matière. Par conséquent, son contenu peut être mis à jour ou modifié en tout temps, suivant l'évolution du contexte législatif.